

L'AGENCE

L'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer est une agence de l'Union européenne instituée par le [règlement \(UE\) 2016/796](#). Son objectif est de soutenir le développement d'un espace ferroviaire européen unique, sans frontières, garantissant un haut niveau de sécurité.

Faire de l'Europe un système ferroviaire durable et sûr, sans frontières

Nous nous engageons à y parvenir en:

- › fournissant des services de certifications, d'autorisations et d'approbations au secteur ferroviaire;
- › élaborant une approche commune en matière de sécurité pour le système européen de gestion du trafic ferroviaire (ERTMS);
- › contrôlant les autorités nationales de sécurité (ANS) et des organismes notifiés;
- › assistant (par exemple, diffusion ou formation) les États membres, les ANS et les parties prenantes;
- › apportant un soutien technique à la Commission européenne; et en
- › promouvant un accès simplifié pour les clients du secteur ferroviaire européen.

De plus amples informations sur nos activités sont disponibles dans notre [Document unique de programmation](#).

Le siège de l'Agence se trouve à Valenciennes, avec quelques installations à Lille pour accueillir des événements particuliers. Cliquez [ici](#) pour connaître la mission, la vision et les valeurs de l'Agence.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site à l'adresse suivante: era.europa.eu.